



MAIRIE DE PERLY-CERTOUX

INFORMATIONS OFFICIELLES – SEPTEMBRE 2022



Route de certoux 51 - 1258 perly-certoux - tél. 022 721 02 50 - fax : 022 721 02 51
e-mail : info@perly-certoux.ch - site internet : www.perly-certoux.ch



Horaire d'ouverture:

lundi et mercredi 8h30-12h00/14h00-18h00 – mardi 9h-12h00 - jeudi et vendredi 8h30-12h00
en dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



Police municipale : route de st-julien 122 - 1228 plan-les-ouates, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
téléphone : 022 884 64 50

Police cantonale : poste de carouge, rue de la fontenette 18 – 1227 carouge13
téléphone : 022 427 66 00

en cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.



Relais social communal : tél. 022 721 02 66

DISCOURS DU 1^{ER} AOUT DE M. LE PRESIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL

*Chères perly-certousiennes,
chers perly-certousiens,
chers amis de la commune de Perly-Certoux,*

c'est en tant que président du Conseil municipal que me revient l'honneur de faire et de partager avec vous le discours du premier Août célébrant la création de notre pays en 1815.

3 ans, 3 ans déjà que ce discours au milieu de cette fête n'a pas pu avoir lieu.

C'est un honneur que de reprendre et de perpétuer cette tradition, mais que dire et comment le dire ?

L'actualité récente de notre pays et de notre monde fut pour moi sans nul doute une source d'inspiration.

Il me semble déjà loin le sondage de décembre 2019 qui indiquait que les préoccupations du peuple suisse étaient la prévoyance professionnelle, la santé et les étrangers. C'est peu dire que d'affirmer que les 2 dernières années ont été marquées par des crises se succédant les unes aux autres.

Le 13 mars 2020, nous apprenons que les écoles fermaient : une grande première.

Quelques jours plus tard, nous prenons réellement conscience de la réalité de la frontière si proche de nous qui ferme pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale. Des blocs de béton barraient les plus petits chemins et des familles entières sont séparées car habitant de part et d'autre d'une frontière que nous franchissions alors si allègrement sans même y réfléchir.

Et cette pandémie met provisoirement notre monde à l'arrêt.

Le spectre de celle-ci semblait s'estomper et le monde reprenait plus ou moins la vie d'avant quand la guerre en Ukraine se déclenche presque à nos portes, marquant le retour d'un passé que nous imaginions révolu.

Et que dire de l'urgence climatique dont nous prenons de plus en plus conscience par les différents aspects que nous pouvons constater cet été : fortes chaleurs, incendies nombreux, déficit d'eau. La sécheresse nous contraint à annuler cette année nos traditionnels feux d'artifice, feux de joie et lampions. Cela doit nous interpeller et nous interroger sur le monde que nous allons léguer aux futures générations.

Alors nous voilà, en août 2022, avec quantité de défis à relever.

Mais aussi avec la certitude que de vivre en Suisse est une chance. Nous cultivons la notion du dialogue et c'est bien connu, même si les choses se font lentement, elles se font par le peuple, pour le peuple, au travers de notre système démocratique reconnu dans le monde entier. Et pour citer le discours de M. Alain Berset : « Pour relever ces grands défis, il est devenu encore plus important de se rapprocher les uns des autres ».

La commune de Perly-Certoux a elle aussi de nombreux projets : l'extension démographique des années futures, l'agrandissement du groupe scolaire, l'arrivée du tram s'il arrive un jour et bien d'autres projets encore.



Je n'ai aucun doute que nos autorités sauront les mener.

Mais le principal défi que devra relever notre commune est de garder son âme et de permettre aux communières et communiens de continuer à vivre heureux à Perly-Certoux.

Malgré de nombreuses difficultés et de nombreux reports, notre administration, le comité d'organisation et les nombreuses associations, aidés fortement par les employés de la mairie, ont mis en place la fête du 200ème +1, permettant à chacune et chacun de partager des moments conviviaux, spontanés et tellement précieux.

Que tous les acteurs de cette organisation en soient pleinement remerciés.

Enfin je vous convie à venir sur cette esplanade, non seulement pour les différentes fêtes qui s'y déroulent mais simplement, un beau soir de printemps. Vous y entendrez le rire des enfants mais également de nombreux parents qui, tout en surveillant leur progéniture, viennent partager de bons moments autour d'un verre car, c'est bien connu, à Perly-Certoux, tout se termine autour du verre de l'amitié, alors santé.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à toutes et tous une magnifique fin de soirée et une belle fin d'été.

Michel Mouton,

Président du Conseil municipal

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre.

Les séances ont lieu dans la salle du conseil municipal, à 20 heures, au 2^e étage de la mairie (51, route de Certoux), elles sont publiques. Des échanges informels avec l'exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance.

L'ordre du jour est affiché dans les vitrines officielles et publié sur le site internet de la commune.

INFORMATIONS COMMUNALES

MISE A BAN DU VIGNOLE

Le département du territoire a pris un arrêté décrétant la mise à ban du vignoble genevois dès le mercredi 17 août 2022 jusqu'à la fin des vendanges.

Il est dès lors interdit d'entrer dans les vignes si l'on n'en est pas l'exploitant.

La mesure vaut aussi pour les chiens, que leurs propriétaires voudront bien tenir en laisse afin qu'ils n'entrent pas dans les vignes.

Merci pour votre compréhension et le respect de cette mesure.

On peut lire l'arrêt en intégralité sur le site www.perly-certoux.ch > actualités et agenda > infos communes

CREATION DE VOTRE COMPTE E-DEMARCHE A LA MAIRIE

Depuis peu, les habitants qui souhaitent créer un compte e-démarches, qui donne accès à de nombreuses procédures administratives en ligne avec l'Etat de Genève, peuvent le faire directement depuis la mairie.

Pour que cette prestation vous soit délivrée au guichet de la mairie, vous ne devez pas avoir démarré votre inscription chez vous. Dans ce cas, vous devez contacter le numéro de service de l'Etat donné sur le site internet www.ge.ch, qui vous aidera par téléphone à compléter votre inscription.

Venir aux heures d'ouverture du secrétariat avec un document d'identité, une adresse e-mail et un téléphone portable. La démarche d'ouverture de compte sera alors très rapide : une fois votre identification et votre inscription enregistrée grâce à votre adresse e-mail, vous recevrez par sms votre code secret. A vous ensuite de vous connecter directement à l'espace des e-démarches de l'Etat de Genève, pour demander des subsides, des documents officiels ou remplir et téléverser directement depuis votre compte votre déclaration d'impôts.

Il est possible de continuer à demander l'ouverture de son compte e-démarches via le site www.ge.ch mais, l'envoi du code se fait par courrier postal, c'est un peu plus long.

TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de la dite voie et ne doivent pas empiéter sur voie publique. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés.

Attention, il n'y a plus déchéance à date fixe car la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année !

(loi sur les routes I1-10)

ACTUALITES COMMUNALES

ENTRAINEMENTS DE COURSE A PIED ET DE WALKING POUR SENIORS

Dans le cadre de *Sant «e» scalade*, des entraînements sont proposés aux seniors dès 60 ans. Ils sont adaptés au niveau de forme et d'âge de chacun. Ces entraînements, d'une durée de 1h30 à 2h, ont lieu au centre sportif du Bout-du-Monde, route de Vessy 12, 1206 Genève. Un encadrement est assuré par des spécialistes de la physiologie de l'effort du centre Athletica. La participation est gratuite mais il est nécessaire de s'inscrire. La période d'entraînements démarre le 15 septembre et va jusqu'au 1er décembre 2022, au rythme d'un entraînement par semaine.

Renseignements et inscriptions : www.santescalade.ch

ACCUEIL D'UNE FAMILLE UKRAINIENNE DANS LA COMMUNE

La famille Darsilia est bien arrivée à Perly-Certoux. L'appel à la solidarité des habitants a parfaitement fonctionné et l'appartement s'est retrouvé très facilement équipé de tout ce qui leur est nécessaire, sous la houlette de Michel Weber, ancien directeur d'une entreprise établie sur la commune, d'Eliane, habitante de Certoux et de Deborah (à g.)

Les habitants du Centre de vie intergénérationnel, très aidants, ont fourni les principaux meubles. Pour remercier chacun-e de son aide, la famille organisait une petite fête de remerciement, dont voici la photo.

En médaillon, la grand-mère, Tatiana, également réfugiée à Perly-Certoux. Natia, la maman, tient sa fille Lika et un ami par les épaules, tandis que Xhanna (prononcez Jana) est la plus grande des enfants, au premier plan à dte.



URBAN TRAINING: PROLONGATION D'AUTOMNE

Compte tenu du succès et du fort intérêt des participants, l'action de sport dans la commune *urban training* se prolonge jusqu'au 12 octobre 2022. Le mercredi soir, l'activité est gratuite, sur inscription sur le site www.urban-training.ch. Ouvert à toutes et tous, le rythme est doux !

SUBVENTIONS VELO ET BORNE D'ELECTROMOBILITE

Vous souhaitez passer à une mobilité douce ? **L'Etat de Genève vous offre des subventions** pour

- **L'achat d'un vélo-cargo** : subvention jusqu'à max. CHF 500.-
- **Suivre une formation pour rouler à vélo** en toute sécurité : subvention jusqu'à max. CHF 80.-
- **Tester un vélo électrique** : subvention pour la location d'un vélo électrique jusqu'à max. CHF 250.-

Informations complémentaires sur les conditions sur <https://www.ge.ch/subventions-velo>.

ENVIRONNEMENT 2022

LEVÉE DES DÉCHETS – LES PROCHAINES DATES



levées des déchets encombrants

samedi 17 septembre

merci de déposer vos déchets
la veille à l'endroit prévu.

levées exceptionnelles sur
appel: tél. 022 777 17 74



levées de papier et carton

mardi 13 septembre et 27 septembre
mardi 11 octobre et 25 août

Attention ! Le papier souillé (p. ex. carton à pizza)
doit être jeté dans les ordures ménagères



levée des déchets verts de jardin

chaque lundi



levée des déchets de cuisine

chaque jeudi après-midi



levées de verre

mardi 27 septembre
mardi 25 octobre

**lorsqu'une levée hebdomadaire tombe un jour férié,
elle est reportée au lendemain.**

toutes les dates des levées dans votre dépliant des déchets 2022 ou sur www.perly-certoux.ch > vivre à perly-certoux > déchets

C'EST (ENCORE) L'ÉTÉ : ON FERME LES COUVERCLES DES CONTENEURS DE DÉCHETS DE CUISINE

L'un des avantages des écopoints est d'offrir une solution de déversement de ses déchets à proximité de chez soi. Toute l'année, mais particulièrement en été, nous vous remercions de bien refermer le couvercle des conteneurs que vous utilisez, notamment le conteneur vert des déchets de cuisine. Ceci, afin d'éviter la propagation d'odeur dans votre quartier.

Pour mémoire, le dépôt de verre n'est pas autorisé au-delà de 20h dans les écopoints, ni le dimanche, afin de préserver votre tranquillité et celles de vos voisins. **Merci !**

200 KG POUR LES 200 ANS DE LA COMMUNE : LE GESTE ZÉRO DÉCHET DU MOIS



Votre nouvelle habitude du mois : les films alimentaires réutilisables ou Bee's wrap (tissu enduit de cire)

Pourquoi utiliser les Bee's wrap ?

1. Évite l'utilisation du film plastique ou aluminium, à usage à unique
2. Moins de ressources naturelles et émissions CO2 émises
3. Ils sont sains d'utilisation, faciles d'entretien et lavables.

Comment les utiliser :

1. En couvrant les bols, saladiers ou autres plats, avec la chaleur des mains, pour qu'ils prennent la forme souhaitée. Imperméables, ils sauront garder la nourriture, les légumes coupés ou encore le fromage de l'air ambiant.
2. Pour envelopper des sandwich, quiches ou autres gourmandises à emporter
3. Lavables à la main, à l'eau froide/tiède, avec une éponge douce et un peu de savon doux

Où les trouver :

1. Dans les magasins en vrac ou bio (Le Nid, Chez Mamie Genève, Nature en Vrac, Senza, l'Épicerie du Marché,...)
2. Tutoriel pour les fabriquer soi-même, avec du tissu et de la cire d'abeille : www.carougezerodechet.ch/pratique/recette.

Comme les membres de l'Appertoux vous y engagez, optez pour les films alimentaires réutilisables ou Bee's wrap (tissu enduit de cire).

Retrouvez une liste des magasins Zéro Déchet ainsi que de nombreux conseils et recettes sur notre site ww.zerowasteswitzerland.ch/geneve (plus bas sur la page, après les événements)